



Les Amis de la Terre

Campagne Responsabilité des Acteurs Financiers
2B rue Jules Ferry – 93 100 Montreuil
tél : 33(0)9 72 43 92 62
e-mail : lucie.pinson@amisdelaterre.org

Frédéric Oudéa, Directeur Général
Société Générale

Jean-Michel Mépuis
Directeur du Développement Durable RSE

Tour Société Générale, La Défense
75886 Paris Cedex 18

Lundi 2 juin 2014, Paris

Objet : Réponse au courrier de la Société Générale du 22 mai 2014

Messieurs,

Nous vous remercions tout d'abord de nous avoir reçus dans vos locaux le lundi 19 mai. Si nous reconnaissons l'écoute par la Société Générale de nos positions, nous demeurons très préoccupés par la déclaration faite lors de l'Assemblée Générale le 20 mai et la position de la banque dans le projet Alpha Coal confirmée par votre courrier du 22 mai.

La Société Générale semble ne considérer sérieusement que les impacts qu'aurait le projet sur la Grande Barrière de corail. Rappelons pourtant que, pour les Amis de la Terre, le projet Alpha Coal ne saurait avoir lieu quelque soient les précautions prises pour limiter ou empêcher les impacts négatifs sur la Grande Barrière de corail. Sans revenir sur les nombreux risques du projet pour la population, les nappes phréatiques, la biodiversité terrestre, et l'économie - que nous avons clairement mentionné dans nos courriers précédents et dans notre étude « Le projet Alpha Coal et les Principes environnementaux et sociaux de la Société Générale » - nous aimerions cependant rappeler l'impact climatique du projet.

Outre contribuer à émettre 1,8 milliard de tonnes de dioxyde de carbone sur une durée de vie de 30 ans, et émettrait annuellement lors de son exploitation maximale autant que les émissions annuelles du Chili. Le projet jouerait également un rôle central dans l'ouverture du Bassin de Galilée à l'exploitation minière, ce qui amplifierait considérablement son impact carbone. En effet, l'exploitation maximale des 9 projets miniers prévus dans le bassin émettrait annuellement 705 millions de tonnes de dioxyde de carbone, soit deux fois plus que la France et ferait du Bassin de Galilée le 7^{ème} plus grand émetteur de CO₂, juste après l'Allemagne¹.

Le rapport « Point of No Return »² de Greenpeace identifie 14 projets dans les énergies fossiles dans le monde qui émettraient bien plus que ne l'autorise le budget carbone - la quantité de CO₂ additionnel qui ne doit pas être dépassée afin de maîtriser le réchauffement climatique en dessous de la barre des 2 °C – puisque leurs émissions entraîneraient une hausse des émissions de CO₂ issues des énergies fossiles de 20 % et serait cohérent avec une hausse de la température de 5 si ce n'est 6°C. Ce même rapport identifie les projets du Bassin de Galilée comme la deuxième menace climatique après ceux en Chine³. Sachant cela, toute déclaration de la Société Générale en faveur d'une transition vers une économie moins carbonée s'apparente à du greenwashing et a le potentiel

1 http://www.greenpeace.org/australia/Global/australia/images/2012/Climate/Galilee_Report.pdf

2 <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/climate/2013/PointOfNoReturn.pdf>

3 *id.*

L'association *Les Amis de la Terre France* est une fédération d'associations territoriales, militant pour la protection de l'environnement et la création de sociétés durables.

Les *Amis de la Terre France* sont membres de *Friends of the Earth International*.

pour faire de la Société Générale une des prochaines entreprises nominées aux Prix Pinocchio à l'automne prochain.

Enfin, que la Société laisse entendre qu'elle ne soutient pas aujourd'hui le projet Alpha Coal est totalement irresponsable. La Société Générale joue un rôle crucial pour ce projet pour lequel elle a été mandatée par l'entreprise GVK pour assurer un rôle de conseil qui comprend notamment la préparation du projet pour la recherche de financement côté dette. La responsabilité de la Société Générale s'applique à tout service financier fourni par la banque, qu'il s'agisse d'un financement ou non. Insinuer que la Société Générale n'apporte pas son soutien au projet serait tromper les clients et les actionnaires de la banque qui ont pourtant le droit d'être avertis des risques du projet.

Je vous prie de trouver en pièce jointe à cette lettre plusieurs rapports, notamment de la Citi et de la Deutsche Bank, démontrant que le projet Alpha Coal n'est pas viable économiquement. Les prix d'extraction et d'exportation du charbon du Bassin de Galilée ne sont pas soutenables étant donné la faiblesse du marché du charbon dont la demande est aujourd'hui structurellement en baisse. Les débouchés sur deux des principaux marchés à qui est destinée le charbon du Bassin de Galilée sont compromises : la Chine va atteindre son pic de demande en charbon dans les 3 prochaines années et l'Inde devrait doubler son prix de l'électricité pour garantir la rentabilité du charbon du bassin de Galilée. Enfin, rappelons que les projets du bassin de Galilée risquent de devenir des actifs captifs.

C'est pourquoi nous demandons à la Société Générale de nouveau de se retirer immédiatement et publiquement du projet Alpha Coal.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Florent Compain

Président des Amis de la Terre

Contact :

Lucie Pinson

Chargée de campagne Responsabilité des acteurs financiers

Les Amis de la Terre France